

Le prieuré Sainte-Foy de Sélestat

Notes historiques et bibliographiques

Hubert MEYER

Fondée en 1094, situé à l'intérieur de l'enceinte fortifiée de la ville de Sélestat, dans le diocèse de Strasbourg, le prieuré bénédictin Sainte-Foy de Sélestat dépendait de l'abbaye de Conques (Aveyron) jusqu'à sa transformation en prieuré commendataire (1424).

Durant le XII^e s. les moines implantèrent très fortement le culte de sainte Foy que l'on rencontre sous les graphies de S. Fidei (1094), S. Fidis (1106), S. Getruwen (1258), St Truwen (1105), S. Trauwe, S. Trewen, St Getrawen, St Getrewen, S. Fides, Ste Foy ou Foi.

Les principales étapes de l'histoire du prieuré :

En 1087, Hildegarde, veuve de Frédéric de Buren fit élever sur ses biens-fonds de Sélestat une chapelle sous le vocable du Saint-Sépulcre ("*ecclesiam ad instar dominici Sepulcri*") qui fut consacré par son fils Othon, évêque de Strasbourg (1082-1100).

En 1094 Hildegarde fonda près de l'église du Saint-Sépulcre un prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye de Conques. Cette donation consistait en une maison ("*curtis*") et des terres à Wittisheim et à Orschwiller avec les 2 serfs attachés à ces biens. Cette fondation, exempte de la juridiction de l'évêque de Strasbourg et du clergé local, était administrée et surveillée par l'abbé de Ste Foy de Conques.

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour l'édification du prieuré à Sélestat : l'affluence croissante des fidèles vers la chapelle du St Sépulcre, l'expiation de l'assassinat en 1089 du comte Hugues d'Eguisheim, chef du parti papal en Alsace et dans lequel aurait trempé les fils de Hildegarde... Pourquoi le prieuré fut-il sous la dépendance de la puissante abbaye de Conques ? D'après la légende (XII^e s.) les fils d'Hildegarde (Othon, Frédéric et Conrad) lors d'un pèlerinage à Conques (sous l'abbat de Bégon, 1087-1108) furent frappés par l'excellente hospita-

lité et la vie religieuse exemplaire des moines ; à leur retour ils demandèrent à l'abbé, qui était resté neutre dans la querelle des investitures de leur envoyer un ou plusieurs religieux pour desservir la chapelle du Saint-Sépulcre.

Hildegarde meurt en 1094 ; ses fils pour honorer les volontés de la défunte augmentèrent la petite donation initiale. Le 23 juillet 1095 l'évêque Othon, le duc Frédéric, leurs frères Louis et Gauthier offrirent à l'abbaye de Conques leur domaine de Sélestat, la cour colongère de Fouchy et celle de Kirchheim (près de Marlenheim). La donation fut confirmée par une bulle du pape Pascal II (12.3.1106) : l'excommunication frappera ceux qui ne respectent pas ces droits et rappelle que le sanctuaire était placé sous le vocable du St Sépulcre et de Ste Foy ; elle est reconfirmée en 1153 par le roi Frédéric I^{er}. En 1200 l'évêque de Strasbourg, rappelle que le prieuré Ste Foy lui paie tous les ans à la fête de St Martin 6 deniers de monnaies strasbourgeoises comme droit de reconnaissance. Il rappelle aussi que ce droit a toujours été versé à ses prédécesseurs avec l'accord du chapitre de Strasbourg.

En 1207 le prévôt Albert de Schneckenberg juge à la place de l'évêque de Strasbourg, Henri de Veringen, un différent entre le curé de la paroisse de Sélestat et le prieur de St Foi, Pontius de Auriac, à propos des droits d'enterrement. Le jugement est confirmé l'année suivante par l'évêque Henri II (6.11.1208).

En 1240 le prieur de Ste Foy, Etienne s'engage à ne plus agrandir les bâtiments du prieuré.

En 1262 (21.12) l'évêque de Strasbourg, Walther, confirme tous les droits et privilèges donnés par l'évêque Othon lors de la fondation du prieuré. Le même évêque accordera au prieuré l'exemption de toute juridiction épiscopale (3.1.1263).

Le 4.1.1273 l'évêque Henri de Geroldseck renouvelle cette exemption pour le prieuré et le libère de toutes dépendance et de toute obligation à son égard.

En 1217 Sélestat est élevé au rang de ville impériale et peu à peu l'empereur compte reprendre ses droits sur le prieuré. Plusieurs accords "économiques" sont signés entre l'administration impériale et le prieur. Malgré la confirmation en 1357 des anciens droits de Ste Foy par le pape Urbain V, leur perte ne pourra être arrêtée.

En 1385, geste significatif, le prieur Bégon de Sparone demande le droit de bourgeoisie à la ville de Sélestat. Au début du XV^e s. la puissance du prieuré était très diminuée sur tous les plans. Dans le domaine religieux les moines s'adonnaient à une vie spirituelle active : office choral, études, animation du pèlerinage, ... Ils refaisaient ce qui se pratiquait dans leur abbaye-mère de Conques : veillée de prière devant les reliques et la statue en or de Ste Foy, dont une copie avait été apportée à Sélestat, processions, ... Il y eut pourtant quelques problèmes avec le recteur de la paroisse St Georges, essentiellement au sujet de la préséance de l'un ou de l'autre lors des processions ou d'autres cérémonies. En 1423 le recteur Jean de Westhuss et le prieur Raymond de Romiguière signèrent un accord sur le déroulement des processions. En 1424 Raymond de Romiguière est nommé abbé de Ste Foy de Conques par le pape, qui profite de l'occasion pour nommer à Ste Foy de Sélestat un prieur commendataire et cela malgré les protestations de l'abbé de Conques. Après 1424 Ste Foy de Sélestat passe dans plusieurs mains (cf. § liste des prieurs). Les prieurs commendataires résidaient rarement à Sélestat et nommaient eux-mêmes un prieur à Sélestat (Probst, Vice-Probst, Statthalter) chargé d'administrer les revenus dont ils étaient les bénéficiaires. Le prieuré est occupé par 6 moines en 1424 (Jehan de Balagier, Pierre Pescheyre, Henri de Solier, Jehan Martial, Jehan de Salle, Rodolphe Clerike), par 3 moines en 1462 (Jacques Tenlatus, Phil. Raimundi, le moine Bertram de Albinhaco). Les liens avec l'abbaye-mère ne sont pas complètement coupés : en 1470 un moine de Conques, Jordonus von Cernerian habite le prieuré de Sélestat.

En 1498 Johannis de Monachis, représentant le Cardinal de Naples à Sélestat, délègue à l'évêque de Strasbourg, Albert de Bavière, ses droits sur le prieuré pour une durée de 6 ans, moyennant une rente

annuelle de 300 florins or monnaie du Rhin, sans que le Cardinal Caraffa en fut informé. Ceci donna lieu à un procès et provoqua le renoncement au prieuré par le Cardinal de Naples. Ainsi en 1503 le prieuré est incorporé par le pape Pie III à la mense épiscopale de Strasbourg. L'année suivante l'évêque de Strasbourg paie 107 florins pour le prieuré. En 1505 l'évêque nomme le moine Gervasius Empertingen comme son administrateur.

Durant la guerre des paysans, la population de Sélestat envahit le prieuré qui subit beaucoup de dégâts ; elle exigea les lettres de cens du prieuré afin de les brûler (23.4.1525) et les quelques religieux qui restaient durent fuir : le moine Clemens, un prêtre du nom de Kilian, ... Après avoir réussi à assainir la situation, le magistrat de Sélestat rétablit le prieuré dans ses anciens droits (13.7.1525).

Au XVI^e s. le prieuré est occupé par des prêtres du diocèse de Strasbourg : 4 prêtres (1548, 1553), 3 en 1562.

En 1536, Guillaume de Honstein, évêque de Strasbourg, vend à la ville de Sélestat pour 26 000 florins l'ensemble des droits du prieuré mais se réserve les droits de chasse, l'église Sainte-Foy et les bâtiments conventuels.

Sur la demande de l'évêque de Strasbourg, le pape Alexandre VI dissout et sécularise le prieuré (1539), qui ne reste plus qu'une source de revenus.

Durant la guerre des évêques, le Cardinal Charles de Lorraine, évêque de Strasbourg, donna Ste Foy avec le Schnellenbuhl et Fouchy à l'abbaye d'Andlau (1595). Le 15.1.1615 l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, installa les Jésuites dans les bâtiments de l'ancien prieuré devenus très vétustes. Il leur accorde les revenus qui restent du prieuré avec le Schnellenbuch et y ajoute le prieuré de Rouffach. Les Jésuites transformèrent les locaux, avec l'aide de la ville, en collège (1688, 1753-1757) et l'église Ste Foy subit des modifications (XVIII^e s.).

Après le départ des Jésuites (1765), la ville de Sélestat racheta l'ensemble des bâtiments. En 1768 on projeta de détruire l'église Ste Foy pour mettre l'emplacement à la disposition des militaires. Mais l'opposition de l'évêque de Strasbourg et du préteur-royale de Sélestat, Conrad Alexandre Gérard sauva de la destruction l'ensemble de ce patrimoine.

Situation économique, juridique et sociale du prieuré.

Dès sa fondation le prieuré est doté de biens importants par Hildegarde († 1094) : une chapelle à Sélestat avec ses dîmes, un habitat pour les moines et 2 manses de terres arables à Wittisheim et un vignoble à Orschwiller. Ceux-ci sont augmentés par les donations de ses fils en 1095 : des biens situés à Sélestat et dans la région de Kirchheim près de Marlenheim (terres, vignobles, rivières, eaux et cours d'eau, prés et pâturages, forêts, chasse, le bois du fisc...). Frédéric de Hohenstauffen fait du prieuré le plus riche propriétaire foncier de Sélestat : forêt de l'III, pâturages du Ried, 4 pêcheurs tenus de pêcher pour le prieuré 3 fois par semaine, livraison d'un saumon à Noël, de 6 charrettes de vin, forêts du côté d'Urbeis - Fouchy - Breitenau... Le prieuré jouissait à Sélestat des droits de péage, de marché, de sépulture dans leur église, de chasse, des droits sur les cabarets (débit de vin). Le prieuré concentrait entre ses mains tous les pouvoirs (économiques, politiques et judiciaires) ; il nommait l'écoute de la ville (Schultheiss : Hutta (1105), Dietmar (1200). Le prieur était lui-même nommé par l'abbé de Conques. A Sélestat il n'y eut ni noviciat, ni formation théologique durant les trois siècles d'existence du prieuré bénédictin de Sélestat. L'administration des biens temporels était confiée à un avoué. Après la mort des fils de Hildegarde en 1105, l'avoué fut nommé par l'abbé de Conques. Les fidèles venant en pèlerinage faisaient souvent preuve de générosité envers Ste Foy.

En 1217 l'empereur Frédéric II et le prieur Pierre signent un contrat d'échange : le prieur cède le droit sur le vin, les auberges, les corvées ; les 2 se partagent à parts égales les droits de justice, de péage et de nomination de l'écoute. Le prieur obtient les droits seigneuriaux de l'empereur à Sélestat, Kintzheim et Burner (village disparu). Peu à peu au XIII^e s. les bourgeois, appuyés par l'empereur, s'approprient les droits qui restent au prieuré. En 1217 Rodolphe de Lampartsheim et sa femme Elisabeth de Bolsenheim fondèrent une prébende à Ste Foy sur l'autel St Nicolas et St Blaise. En 1242 c'est Conrad Scholasticus qui en fonde une autre sur l'autel St Jean ; ainsi qu'en 1272 par Hartmann de Rathsamhausen sur l'autel St Nicolas. Il y eut en 1464 quatre chapellenies dans le prieuré ("S. Blasii, SS Petri et Pauli, S. Martini et S. Fidis, et S. Johannis in capella s. Fidis juxta monasterium").

En novembre 1281 l'empereur Rodolphe de Habsbourg s'adjuge le droit de nommer seul le prévôt et le juge ; le prieur ne nommera plus que le péager. Peu à peu le prieur est évincé de la vie politique : en 1355 Charles IV permet à la ville de percevoir les taxes sur le vin et les céréales ; en 1356 nouveau règlement pour l'impôt sur le sel et le péage au port de l'III qui est réparti en 3 tiers (2/3 au prieuré ; 1/3 à la ville et au prieuré).

Le prieur Jean de Bessales donne la forêt de Langenrain à la communauté de Rombach (Teutsch Rumbach) contre une rente de 6 livres strasbourgeoises (15.5.1383).

En 1416 le prieur Bégon de Sparone vend à la ville de Sélestat les droits de mutation, l'octroi aux portes, divers péages et la gabelle pour une rente annuelle de 44 livres.

En 1501 l'évêque de Strasbourg achète le Schnellenbuhl de Jean de Hattstatt et en 1503 le prieuré Ste Foy. Le 25.1.1536 l'évêque de Strasbourg vend à la ville de Sélestat pour 26000 florins la forêt de l'III et les rentes de Ste Foy mais se réserve la chasse et quelques servitudes au Schnellenbuhl.

Au XV^e s. le prieuré possédait des biens fonciers à Sélestat et dans plusieurs villages : Baldenheim, Burner, Châtenois, Elsenheim, Epfig, Fouchy, Hessenheim, Kintzheim, Kogenheim, Krutenau, Marckolsheim, Mussig, Muttersholtz, Ohnheim, Orschwiller, Rombach, Scherwiller, Saasenheim, Sermersheim, Sundhouse, Schwobsheim, Wittisheim.

Paroisses et églises dépendantes du prieuré.

Dans l'acte de confirmation de la fondation du prieuré (1095), il est clairement spécifié que les biens de l'église de Fouchy fondée par l'évêque Othon reviennent au prieur Ste Foy de Sélestat (dîmes, droits de sépultures et de baptêmes).

La bulle de l'antipape Callixte III (1170) signale que le prieuré a reçu les biens de 3 églises : la chapelle de Bucelingen avec tous ses droits, l'église de Tintelingen avec 2/3 de la dîme 10 menses et la moitié de la forêt, et l'église de Hesselingen avec la dîme, le cimetière et la chapelle baptismale. Ces 3 localités étaient situées dans la région de Forbach (Moselle) et ont disparu lors de la guerre de Trente Ans.

L'église et les bâtiments conventuels.

La première chapelle construite par Hildegarde en 1087 était une réplique de la rotonde de l'église de

Saint-Sépulcre à Jérusalem. Au centre de l'édifice circulaire se situait la chambre sépulcrale et la reproduction du tombeau du Christ, où les pèlerins venaient se recueillir. La crypte de l'église Ste Foy, bien que remaniée au XIX^e s., donne une idée de l'église construite par Hildegarde. L'église romane, construite durant le troisième quart du XII^e s. en grès et en granit sur l'emplacement de la rotonde du Saint Sépulcre, était conçue comme sanctuaire de pèlerinage avec une nef spacieuse et un petit chœur ne pouvant contenir qu'une petite communauté de religieux. Son architecture a subi les influences bourguignonnes et lorraines (église Notre-Dame de Galilée à Saint-Dié) avec plan basilical cruciforme couronné d'une tour de croisée. Frédéric Barberousse avait offert après le siège de Milan (1162) les vitraux de la nouvelle église. Ces vitraux n'existent plus mais leur iconographie est connue grâce aux mentions faites dans les écrits de Beatus Rhenanus qui les avait encore contemplés : le vitrail central présentait le Christ en gloire, entouré de St Jean-Baptiste et Ste Foy recevant les vitraux de Frédéric Barberousse ; à droite, Ste Foi et son martyre ; à gauche, Conrad de Hohenstaufen apparaît à Walter de Diebolsheim, en dessous le cortège des pèlerins, des cavaliers et les frères qui donnent tout l'héritage de Hildegarde à Ste Foy. Le sol de l'église était recouvert d'un dallage en terre cuite vernissée dont plusieurs pièces sont conservées à la Bibliothèque Humaniste de Sélestat. De l'église du XII^e s., la Bibliothèque de Sélestat conserve encore les deux lions du portail et quelques chapiteaux de la tour octogonale (XII^e s.) L'église a subi de nombreuses transformations et réaménagement opérés par les Jésuites aux XVII^e et XVIII^e s. : construction d'un nouveau clocher à bulbe et à 3 étages (1753), à l'intérieur les bas côtés sont surmontés de tribunes, une chaire baroque (1733) est sculptée et illustre la vie de Saint François-Xavier (toujours en place) et les autels latéraux sont ornés de statues baroques représentant anges et saints jésuites (1728-1731, actuellement conservés à la B. H. Sélestat) : le tout fut sculpté par Ignace Saint-Lo... Les bas-côtés de l'église furent réduits à 2 étages et les 3 nefs recouvertes d'une seule toiture à forte pente... Une nouvelle rénovation de l'église eut lieu de 1875 à 1893 sous la direction de l'architecte Winkler qui lui donna l'état actuel. La principale restauration fut la création (1889-1890) des 2 tours de la façade avec couronnement des deux étages par

une flèche rhomboédrique de style rhénan et élévation d'un pignon dont le sommet fut couronné de la tête de l'Empereur ; sur la magnifique tour octogonale certains chapiteaux sont restaurés ; les bas-côtés reçurent leur hauteur primitive avec nouvelle toiture. Seul reste dans le style roman pur la façade occidentale et le chevet surmonté de la tour de croisée octogonale. A l'intérieur de l'église, l'architecte Winkler supprime le décor baroque, remplace le dallage en grès des jésuites par une mosaïque à thèmes symboliques.

En 1892 on dégaga l'actuelle crypte dans laquelle se trouvait la niche d'un vestige de l'église du St Sépulcre (XI^e s.) fondée par Hildegarde et qui contenait la réplique du tombeau du Christ. Par la même occasion on découvrit des morceaux de mortier de chaux ayant pris l'empreinte d'une personne enterrée à l'église : il s'agit, peut-être de Hildegarde de Buren, fondatrice du prieuré, dont le moulage est conservé à la Bibliothèque Humaniste de Sélestat.

Les orgues Rinckenbach ont été restaurées en 1977 par Maître Christian Guerrier de Willer.

Sur la façade nord et à la tour nord-ouest les sculptures allégoriques ont été reprises sans doute de l'édifice primitif. Sous le narthex, à droite sous la croix de mission, on distingue la silhouette d'un chevalier avec casque, épée et bouclier. L'église actuelle comprend 3 nefs et un transept avec tour de croisée. Le chœur est bordé de 2 chapelles latérales. Les 2 travées des collatéraux sont pourvues de voûtes d'arêtes ; le transept et le chœur en voûtes d'ogives. Les piliers de la nef, alternativement forts et faibles présentent des bases avec griffe à chaque coin (XII^e s.). A côté du baptistère l'on peut voir un couvercle de sarcophage d'enfant en haut-relief roman (XII^e s.).

A l'emplacement de l'ancien cimetière des bénédictins a été élevé au XV^e s. la maison n° 13 rue de la Grande Boucherie ; cette maison était grevée d'une rente de 3 livres et 12 schillings au profit du prieuré puis à partir de 1536 au profit de la ville.

Les bâtiments conventuels s'étendaient au sud de l'église selon le schéma classique du monastère médiéval. Les jésuites s'installèrent en 1615 dans les bâtiments vétustes de l'ancienne prévôté qu'ils réaménagèrent. De nouveaux bâtiments sont construits (1688) le long du Mönchhof c. à d. entre le Marché aux Poissons et la rue du Marteau. Plus tard les jésuites démolirent les bâtiments de l'ancien prieu-

ré et construisent de 1753 à 1757 de nouveaux locaux selon les plans de Frère Jean Anderjoch (locaux occupés actuellement par l'école primaire Ste Foy). Le Moenchhof voisin est l'ancien grenier du prieuré ; le bâtiment date de 1610.

Liste des prieurs

• Prieurs nommés par l'abbé de Conques :

Bertram :	1094, 1106
Nibelon :	1170
Pontius de Auriac :	1203, 1207
Pierre :	1217
Etienne :	1240, 1260
R... :	1262
V... :	1273
M... :	1274
Maur :	1281, 1286
Miro :	1296, 1318
Hugues :	1329, 1342
Hugues de Cariache :	1353, 1360
Jean de Bessales :	1375, 1385
Bégon de Sparone :	1385, 1417
Raymond de Romiguière :	1420 - 1424

• Prieurs commendataires :

Lambert de Stipide :	janvier 1424 - † 28.9.1424
Guillaume de Ligarico :	28.9.1424 - 2.1.1425
Thomas de Piles :	2.1.1425 -
Cardinal Antoine :	8.11.1436 -
Cardinal Guillaume :	1452
Cardinal Prosper :	... - 1459
Guillaume de Albinhaco :	28.9.1459 - 1466
Philippe Raimundi :	1466 -
Cardinal Richard :	... - † 1469
Cardinal Olivier Caraffa :	13.9.1469 - 18.4.1478
Bernard Arger, d'Eichstätt :	18.4.1478 -
Cardinal Olivier Caraffa :	1479 - 1481
Léonard, évêque et secrétaire du pape :	1481 - ...
Cardinal Olivier Caraffa :	1498 - 1503
Guillaume de Honstein, évêque de Strasbourg :	9.3.1503 - 1541
Erasmus de Limbourg, évêque de Strasbourg :	1541 - 1568
Charles de Lorraine, évêque de Strasbourg :	1569 - 1592
Léopold 1 ^{er} d'Autriche, évêque de Strasbourg :	1592 - 1595
Abbesse d'Andlau :	1595 - 1615
Les Jésuites :	16151 - 1765

• Représentant à Sélestat du prieur commendataire : (Prior, Vice-Prior, Statthalter, Schaffner)

Richard von Windeck :	1455
Jacques Tenlatus :	1462, 1479
Lienhard Sifridi :	1485 - 1490
Johann de Monachis :	1489 - 1498
Gervasius Empertingen :	1505 - 1510
Ludwig Offner :	1511 - 1522
Michel Sigwart :	1523 - 1524
Steffan Lorber :	1.4.1525 - † 1542
Paul Finck :	1529
Niclaus Umbstat :	1535, 1536
Hans Negelin :	1543, 1554
Steffan Andres :	1547 - 1560
Wolfgang Hartmann :	1560, 1594
Martin Heiller :	1616, 1625

BIBLIOGRAPHIE

Les sources manuscrites :

- *Liber Miraculorum Sanctae Fidis*. B.M. Sélestat, Ms 22 ;
- *Miracula S. Fidis*. B.M. Sélestat, Ms 277 ;
- *Copies de documents sur l'histoire de Sélestat, concernant : ... Sainte Foy*. B.M. Sélestat, Ms 234 ;
- ROOS (Dominique), *Gespräche über alle Merkwürdigkeiten des Orts Schlettstadt (1790)*. B.M. Sélestat, Ms 266 ;
- FREY (Jacques), *Chronik von Schlettstadt*. B.M. Sélestat, Ms 123, 160, 161, 163 ;
- KENTZINGER (François - Matthieu), *Mémoire historique de la ville de Schlettstadt en Alsace, 1765*. B.M. Sélestat, ms 166 ;
- *L'église Sainte Foi et ses influences diverses à travers les siècles*. B.M. Sélestat, Ms 169, 170, 171 ;
- *Recueil et notes diverses sur Sainte Foy*. B.M. Sélestat, Ms 401, Ms 412.

Les sources imprimés :

- BRACKMANN (A.), *Regesta Pontificum Romanorum*, Berlin, 1935, 54, 163, 185 - 186 ;
- DESJARDINS (Gustave), *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris, 1879, 405 - 406 ;
- GÉNY (Joseph), *Die Jahrbücher der Jesuiten zu Schlettstadt und Rufach 1615 - 1765*, 2 vol., Strasbourg, 1895 - 1896 ;
- GÉNY (Joseph), *Schlettstadter Stadtrechte*, I, Heidelberg, 1902 ;
- Philippe André GRANDIDIER, *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace*, Strasbourg, 1787, II, n°510, 511, 512, 546, 550, 555 ;
- *Monumenta Germaniae Historica*. Scriptores, Hanovre, 1888, XV, 2, p. 996 - 1000 ;
- *Regesten der Bischöfe von Strasbourg*, herausg. von Hermann BLOCH und Paul WENTZCKE, und 2. Hrsg von Alfred HESSEL und Manfred KREBS, Innsbruck, 2 vol., 1908 - 1928 : I, 335, 345 - 350, 352, 533, 623, 713 ; II, 753, 765, 1701, 1708, 1942 ;
- Stephan Alexander WÜRDTEIN, *Nova subsidia diplomatica...*, Heidelberg, 1785 - 1792, VI, 256 - 264, 286 ; VII, 5 - 7, 160 - 162 ; X, 31 - 34, 188, 210 - 212, 292 ;
- SCHOEPFLIN, *Alsatia illustrata...*, Colmar, 1761, II, 380 s.

Les autres ouvrages à consulter :

- Jérôme GEBWILER, *Schlettstadter Chronik des Schulmeisters Hieronymus Gebwiler (1530)*, herausg. von J. Gény, Schlettstadt, 1890 ;
- Beatus RHENANUS, *Rerum Germanicarum Libri Tres*, Bâle, 1531 ;
- Bernhardt HERTZOG, *Chronicon Alsaciae*, 1592, VII, 4, 5, 15 ;
- François Mathieu KENTZINGER, *Mémoire historique sur la ville de Schlettstadt, 1795*, publié par Jos. GÉNY, Schlettstadt, 1890 ;
- Dominique ROOS, *Gespräche über die Geschichte Schlettstadts 1790*, veröffentlicht von J. GÉNY, Schlettstadt, 1896 ;

- Antoine DORLAN, *Notices historiques sur l'Alsace et principalement sur la ville de Schlestadt*, Colmar, 1843 ;
 - Jean-Thiébaud-Michel FRITSCH, *L'église de Saint-Georges...*, Mulhouse, Baret, 1856, 31s. ;
 - COSTE, *Le monastère de Conques et l'église Sainte-Foy de Schlestadt*, in : *Revue d'Alsace*, 1864, 181 - 184 ;
 - Philippe André GRANDIDIER, *Oeuvres historiques inédites*, éditées par J. Liblin, Colmar, 1867, vol. VI, 326 - 329 ;
 - Franz-Xaver KRAUS, *Kunst und Alterthum in Elsass - Lothringen*, Strasbourg, 1876, vol. I, 267 - 274, 682, (avec Bibliographie) ;
 - Louis SERVIERES, *Histoire de Sainte Foy...*, 4^e Edition, Rodez, Carrère, 1879 ;
 - Joseph GENY, Dr. Gustav C. KNOD, *Die Stadtbibliothek zu Schlestadt*, Strasbourg, 1889, 1 - 8 ;
 - A. INGOLD, *Les prieurés clunisiens*, in *Revue Catholique d'Alsace*, 1893, 146 - 148 ;
 - Louis DACHEUX, *Sainte-Foy de Schlestadt. Son Saint-Sépulcre et ses tombes*, Strasbourg, 1893. Charles WINKLER, *Bericht über die bei der Restaurierung der Sankt Fideskirche zu Schlestadt im Jahre 1892 gemachten Funde*, in : *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, 1893, 8 - 10 ; L.D., *Geschichtliche Notizen über die St Fideskirche zu Schlestadt*, in : *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, 1893, 15 - 19 ;
 - SEDER, *Der Grabfund zu Schlestadt. Eine archäologische Studie*, in : *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, 1893, 1 - 8 ;
 - Joseph GENY, *St. Fides-Büchlein 1094 - 1894* ; Strassburg, 1894 ; Joseph M.B. CLAUSS, *Historisch-topographisches Wörterbuch des Elsass*, Saverne, 1895, 1019-1021 ;
 - Auguste BOUILLET, *Liber miraculorum sanctae Fidis*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Schlestadt avec une introduction et des notes, Paris, 1897 ;
 - Philippe André GRANDIDIER, *Nouvelles œuvres inédites*, éditées par A.M.P. Ingold, Colmar, 1899, vol. III, 243 - 245 ;
 - Joseph GENY, *Die Reichsstadt Schlestadt und ihr Antheil an den socialpolitischen und religiösen Bewegungen der Jahre 1490 - 1536*, Freiburg im Breisgau, 1900 ;
 - J. KRISCHER, *Die Verfassung und Verwaltung der Reichsstadt Schlestadt in Mittelalter*, Strassburg, 1909 ;
 - Alexandre DORLAN, *Histoire Architecturale et Anecdotique de Schlestadt*, 2 vol., Paris, 1912 (Reprint Marseille, 1978) ;
 - Alfred HESSEL, *Zur Datierung zweier Urkunden für St Fides in Schlestadt*, in *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 69, NF 30, 1915, 289 - 290 ;
 - Georges DURAND, *L'Eglise Ste Foy de Sélestat*, in *Congrès archéologique de France*, XXXIII^e session, Metz, Strasbourg, Colmar, 1920, Paris, 1922, 471 - 481 ;
 - Joseph CLAUSS, *Die Heiligen des Elsass*, Dusseldorf, 1935, n°78 ;
 - Georg DEHIO, *Handbuch der deutschen Kunstdenkmäler*, Berlin, 1926, 2e éd., 455 - 457 ;
 - Rudolf KAUTZSCH, *Der romanische Kirchenbau im Elsass*, Freiburg, 1944, 242 - 251 ;
 - Germain SIEFFERT, *Ecclesia ad instar Dominici Sepulcri*, in *Revue du Moyen-Age Latin*, 5, 1949, 197 - 202 ;
 - Paul ADAM, *Liber miraculorum sanctae fidis*, in ASABS 1951, 129 - 135 ;
 - Alexandre DORLAN, *Notice sur la restauration de l'église Sainte-Foy par Winckler*, in ASABS 1953, 147 - 154 ;
 - Germain SIEFFERT, *L'église Sainte-Foy de Sélestat dans le cadre de l'art roman alsacien*, in ASABS 1954, 71 - 78 ;
 - Robert WILL, *Répertoire de la sculpture romane de l'Alsace*, Paris 1955, 47 - 49, 67, 78 - 79 ;
 - M. RUMPLER, *l'architecture religieuse en Alsace à l'époque romane*, Strasbourg, 1958, 41, 47, 83 ;
 - M. RUMPLER, J.-P. FUHRY, *Sculptures romanes en Alsace*, Strasbourg, 1960, n°53-60 ;
 - Médard BARTH, *Handbuch der elsässischen Kirchen im Mittelalter*, Strasbourg, 1960 - 1963, 1242 - 1244 ;
 - Paul ADAM, *Histoire religieuse de Sélestat*, I, Sélestat 1967 (idem in ASABS 1962 - 1968), avec bibliographie ;
 - Robert WILL, *Le bas-relief roman à l'ange de l'église sainte-Foy de Sélestat*, in ASABS 1970, 103-106 ;

- *Alsace romane*, 229 - 249 ;
 - *Saisons d'Alsace : Sélestat douze siècles d'histoire*, 57, Strasbourg, 1975 ;
 - Robert WILL, *Note archéologique sur l'Eglise Sainte-Foy*, in *Saisons d'Alsace*, 57, 1975, 33 - 51 ;
 - François-Jacques HIMLY, *Le financement de Sainte-Foy*, in *Saisons d'Alsace*, 57, 1975, 52 - 56 ;
 - *Die Zeit der Stauffer* (Katalog der Ausstellung Württembergisches Landesmuseum), Stuttgart, 1977, I, 270 ; III, 344 - 347 ;
 - Bernhard METZ, *Notes sur l'histoire d'Urbeis et ses rapports avec Fouchy*, in *Annuaire de la Société d'Histoire du Val de Villé*, 1978, p. 113 - 114 ;
 - René BORNERT, *un millénaire d'histoire bénédictine à Sélestat* (VIII^e s.), in ASABS 1980, 71 - 80 ;
 - *Encyclopédie de l'Alsace*, Strasbourg, 1985 ; 6844 - 6845 ;
 - Paul CARRIERE, *Les Riches Heures de Ste Foy*, enluminures de Jean-Marie LACOMBE, Carrière-Saint-Genieys, Cie Bibliophile du Bout du Monde, Rodez, 1985 ;
 - *Eglise Sainte-Foy Sélestat*, Route romane d'Alsace (Catalogue de l'Exposition, Halle aux Blés, Sélestat, 22 mars au 20 avril 1986) ;
 - Dr Maurice KUBLER, *Le clocher roman de l'église Sainte-Foy (1162? - 1734)*, in ASABS 1987, 7 - 10 ;
 - Hubert MEYER, *Les carreaux de revêtement du sol et des murs de l'église Sainte-Foy de Sélestat du XII^e siècle*, in ASABS 1987, 11 - 19 ;
 - Robert GUIDAT, *En prologue à un grand anniversaire : Sainte-Foy de Sélestat*, in ASABS, 1991, 23 - 26 ;
 - Maurice KUBLER, *Sélestat et le Haut-Koenigsbourg au début du siècle...*, Mulhouse, Ed. du Rhin, 1991 (contient en illustration diverses cartes postales du début du siècle représentant l'église Ste Foy) ;
 - Maurice KUBLER, *Conrad Alexandre Gérard et la sauvegarde de l'église Ste Foy*, in ASABS, 1992, 7 - 12 ;
 - Robert GUIDAT, *Le neuvième centenaire approche : Sainte-Foy ici et ailleurs*, in ASABS, 1992, 65 - 67 ;
 - Hans-Georg RENNEN, *Un chant de l'office de Sainte-Foy interprété pour la première fois depuis le Moyen-Age*, in ASABS, 1992, 68 - 72 ;
 - Jean-Claude KLINGER, *Le chevalier de Sainte-Foy*, in ASABS, 1992, 73 - 76 ;
 - Hans-Georg RENNEN, *L'antienne "Ad honorem atque laudem". Un chant de l'Office de Sainte Foy (13^e s.), conservé à la Bibliothèque Humaniste de Sélestat dans le Livre des miracles de Sainte Foy et présenté la première fois*, in ASABS, 1993, 29 - 30 ;
 - Robert GUIDAT, *Le neuvième centenaire est imminent : Conques vu de Sélestat*, in : ASABS 1993, 31 - 34 ;
 - Gérard SELTEMANN, *Sur les traces de Sainte Foy. Sortie Annuelle de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat le dim. 13 juin 1993 sous la conduite de Robert Guidat*, in : ASABS 1993, 35 - 40 ;
 - Jean-Yves MARIOTTE, *Les Staufen en Alsace au XII^e siècle d'après leurs diplômes*, in : *Revue d'Alsace*, 1993, 43 - 73 ;
 - Hubert MEYER, *Les débuts du prieuré bénédictin Sainte-Foy de Sélestat*, in : *Dialogues Transvosgiens*, n°9, 1994, p. 17 - 22 ;
 - Daniel GRANDIDIER, *La tour de croisée de Sainte-Foy de Sélestat*, in : *Dialogues Transvosgiens*, n°9, 1994, p. 28 - 32. (N.B. : Sur Hildegarde, fondatrice du prieuré de Sélestat, voir bibliographie dans art. de Jean-Yves Mariotte dans le présent Annuaire).

• Les archives du prieuré :

Il reste très peu d'archives provenant du prieuré. Quelques documents sont conservés dans la Bibliothèque de la ville de Mayence (R.F.A.), d'autres aux A.D.B.R. (G 87, 129, 145, 1277, 1659 à 1668, 3000 à 3001, 3639 ; H 1395,... cf. F.-J. Himly, *Table générale des inventaires des archives anciennes de*

613 à 1789 - 1793, Strasbourg, 1954) et aux A.M. Sélestat (CC 4, 7, 8 ; GG 118 à 129, 190 ; DD 30 et des textes épars dans la série BB correspondance de la ville de Sélestat).

• Sigilographique

Le sceau du prieuré Ste Foy de Sélestat de l'année 1274 était oval et représentait Sainte Foy tenant la main droite sur la poitrine et dans la main gauche une palme ; tout autour figurait l'inscription : "S. Monasterii St Fidis in Slestat" (ADBR, G 1659 (2)).

"Le prieuré portait d'azur à une bonne foi d'argent, mouvant des flancs de l'eau, coupé d'un chef d'argent chargé de deux lions léopardés de gueules" (cf. Alexandre Dorlan, I, 37. Le sceau du prieuré de l'année 1382 a été reproduit dans l'étude de René Bornert, in ASABS 1980, 88 ; voir aussi Ch. et O. Haudot, *Catalogue sommaire des empreintes de 1892 sceaux de la collection François Fastinger*, 1971 - 1975, n°1554, p. 57.

Vues et plans anciens

Il n'existe pas de vue ou de plan datant de l'époque de la présence des moines bénédictins dans le prieuré.

Les clochers de l'église Ste Foy peuvent être repérés sur les vues panoramiques anciennes de la ville de Sélestat : Sébastien Munster (1550), Daniel Meissner (1624), Balthazar Hahn (1676), Mérian (1644, 1663), Schoepflin (Alsatia Illustrata, 1761). Cf. A. Dorlan, *Histoire architecturale et anecdotique de Schlestadt*, 1912, VII - XIII). Le plan Mérian

donne une petite vue d'ensemble du prieuré totalement fantaisiste (1663).

Il existe plusieurs vues lithographiées de l'église Ste Foy datant du XIX^e s. : Hahn et Vix par J. Rothmuller d'après un dessin de Schacre ; Foltz d'après Höffle ; G. Engelmann par Lemaître d'après un croquis de Richebois... Toutes ces vues ont été reproduites dans les livres cités en bibliogr. et existent à la B.M. Sélestat.

Aux A.M. Sélestat il existe une collection de croquis et de plans dressés lors des aménagements et travaux effectués pour la transformation des bâtiments en logement pour les militaires et la construction du Pavillon, ainsi que les projets pour la démolition de l'église Sainte-Foy (1767 - 1770 : DD 91, 130, 131, EE 11 et suiv.). Les A.M. Sélestat conservent aussi les plans réalisés lors de la restauration de l'église par Winkler (1889) ; des dessins de F.-J. Stumpf (milieu du XIX^e s.) ; le plan cadastral napoléonien ; une collection de photographies de l'église (fin XIX^e s. ; des dessins d'Alexandre Dorlan avec essai de reconstitution de l'état primitif de l'église et récemment la confection de maquettes en relief par Louis Muckenstum (1988, 1994)

Une mention particulière revient à l'art. de Maurice Kubler, *le clocher roman de l'église Sainte Foy (1162? - 1734)*, in : ASABS, 1987, 7 - 10, qui nous présente les relevés du clocher de l'église Ste Foy réalisés par Adam Frans van der Meulen (1681) : "il s'agit de la seule représentation de l'état initial du clocher (de Ste Foy) avant les transformations réalisées par les Jésuites en 1734".

